

la parole et l'occasion de poser une question supplémentaire.

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, voici ma question supplémentaire. Premièrement, le premier ministre nous dira-t-il s'il compte que la Chambre continue à débattre le sujet actuellement à l'étude, et qui en assumera la direction compte tenu des difficultés éprouvées hier soir par la Chambre? Deuxièmement, voudrait-il indiquer aux habitants de l'Ouest du Canada—je doute que ce soit pour eux un honneur—s'ils présentent plus d'importance que ces démêlés avec la Chambre des communes? Voudrait-il également nous parler de son programme et de son itinéraire?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

PROCÉDURE ET ORGANISATION

MOTION D'ADOPTION DU 3^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 10 juillet, de la motion de M. Blair, tendant à l'adoption du 3^e rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, et de l'amendement de M. Baldwin (page 10963).

M. l'Orateur: Le député de Vancouver Quadra.

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Obstruction. Obstruction.

Des voix: Leaky Deachy, Deachman le bavard.

M. Deachman: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de l'occasion...

Des voix: Obstruction. Deachman le bavard.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés auraient-ils l'obligeance d'oublier la période des questions et de laisser parler le député?

Des voix: Obstruction, obstruction.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés devraient savoir que je ne songe nullement à décider que le mot «obstruction» est anti-parlementaire. Le député de Vancouver-Quadra.

[M. l'Orateur.]

M. McGrath: C'est un bel hypocrite.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Retirez-vos paroles.

M. l'Orateur: A l'ordre. La situation devient de plus en plus difficile. Le député de Saint-Jean-Lancaster pourrait peut-être avoir l'obligeance de recourir à d'autres mots qui ne sont pas antiparlementaires.

Des voix: Oh, oh.

● (12.10 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai dit tantôt quand ce mot a été employé qu'on ne peut attribuer d'intentions à d'autres. Je suis certain que le député ne voulait pas prêter d'intention.

M. Bell: Je ferai observer en toute déférence que j'ai agi exactement comme le premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Maintenant que nous avons établi que personne n'a prêté d'arrière-pensées à qui que ce soit, nous allons passer aux travaux de la Chambre.

M. Deachman: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas souvent qu'un simple député a l'occasion de recevoir un si chaleureux accueil à la Chambre lorsqu'il prend part à un débat...

Une voix: Vous feriez mieux de consulter votre dictionnaire.

M. Deachman: Je suis heureux de pouvoir dire quelques mots ce matin, surtout lorsque la Chambre traite autant à la légère et sur un ton si badin un sujet si sérieux.

Des voix: Oh, oh!

M. Deachman: Avant d'en venir à mon propos, il y a un point que je voudrais rectifier aux fins du compte rendu. A une émission de Radio-Canada ce matin. *The World at Eight*, le député de Winnipeg-Nord-Centre, (M. Knowles) a prétendu que l'absence de quorum hier soir démontrait le peu d'intérêt que les députés libéraux portent au débat sur le Règlement.

Une voix: Vous êtes tous ici ce matin.

M. Deachman: Je sais que le député veut tirer les choses au clair pour le compte rendu, parce qu'il est fier du Parlement et de ses procédures. Il tient sans doute à ce que nous